

Y a-t-il des effets financiers à redouter pour le Jura suite au scandale du prix non fixe des F-35 ?**Rémy Meury (CS-POP)**

Le scandale des F-35 continue. Pendant des années, ce qui s'apparente désormais à un mensonge d'État, le Conseil fédéral, par son Département de la défense, a assuré qu'un prix fixe pour l'achat des avions de combat F-35 avait été négocié avec les États-Unis. Cela devait coûter 6 milliards, et pas un centime de plus.

Un rapport très critique de la commission de gestion du National démontre désormais qu'aucun prix fixe n'a jamais été arrêté, ni même négocié, pour ces avions dont l'utilité continue d'être contestée par beaucoup. Pour tenter de réparer cet amateurisme d'État, il est envisagé de n'acquérir que 30 avions plutôt que les 36 initialement prévus. Espérons que cette réduction de commande est possible, ce qui n'est peut-être pas garanti. Toujours est-il que le 15 septembre, une semaine seulement après la publication du rapport, le Parlement fédéral a débloqué 394 millions de francs supplémentaires pour l'achat de ces avions de combat.

Le Parlement jurassien s'est exprimé, par une résolution adoptée en septembre 2025, pour le renoncement à l'acquisition de ces avions. L'utilité douteuse de cet achat et le montant consenti constituaient les éléments principaux de cette opposition. Le mensonge d'État n'était pas encore connu, ce qui a autorisé le Conseil fédéral à inviter, en termes polis, le Jura à oublier son idée.

On le sait, l'élaboration d'un budget est complexe. Certaines dépenses, en raison du respect du frein à l'endettement, peuvent entraîner des économies dans des domaines qui ne sont pas liés aux dépenses en question. On peut donc redouter que le fiasco de la gestion de l'achat des F-35 ait des conséquences sur d'autres rubriques du budget fédéral avec, peut-être, de nouvelles économies qui seront en partie répercutées sur les cantons.

Ainsi, nous demandons au Gouvernement :

1. **S'il a demandé des explications au Conseil fédéral quant au risque de conséquences financières du mensonge d'État relatif au prix fixe des F-35 ?**
2. **Si l'achat de seulement 30 avions est une décision définitive ou si l'acquisition des 36 prévus initialement peut être imposée par les États-Unis ?**
3. **S'il a d'ores et déjà manifesté une opposition de principe à toute économie fédérale ayant des conséquences sur les finances cantonales en raison des dépenses supplémentaires dont seuls les États-Unis seront bénéficiaires ?**
4. **S'il a pris langue avec d'autres autorités cantonales pour manifester le même désaccord de principe ?**

Rémy Meury (CS-POP)**Co-signataires**

- Raphaël Breuleux (Verts)
- Ivan Godat (Verts)

- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Sophie Burri (Verts)
- Brice Prudat (Verts)
- Joël Godat (Verts)
- Carla Fedele (CS-POP)

Intervention déposée officiellement le 12 octobre 2026